

CS AÉRO

Certification de spécialisation Aéronautique B1.1 / B1.3 / B2

FORMATION
EN ALTERNANCE

NIVEAU 4

LIEU DE FORMATION

ISTRES | Pôle Formation UIMM Sud



RNCP37924

date d'enregistrement 28-07-2023

MÉTIER

Le technicien de maintenance assure l'entretien préventif et curatif des aéronefs, moteurs et équipements. Il traite les pannes et exécute les réparations ainsi que les procédures de contrôle et d'essais. Il peut trouver un emploi dans une entreprise d'exploitation, de maintenance et de réparation d'aéronefs. Le contexte professionnel étant international, la pratique de l'anglais lui est indispensable.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation, les apprenants seront capables de :

- ▶ Réaliser des inspections, des recherches de pannes et des essais
- ▶ Réaliser des entretiens, des réparations et des réglages
- ▶ Préparer les conditions de remise en service de l'aéronef
- ▶ Préparer et organiser ses interventions techniques, en assurant la traçabilité, dans le respect de la réglementation aéronautique et de la démarche qualité

SECTEURS CONCERNÉS : ateliers de maintenance aéronautiques, sociétés d'assistance technique, sous-traitants de l'industrie aéronautique, équipementiers compagnies aériennes ou aéroclubs, entreprises de construction aéronautique.

PROGRAMME

PRATIQUE PROFESSIONNELLE

Spécifique Avions à turbines (B1.1) : Aérodynamique, structures et systèmes avion, turbomachines et hélices | Spécifique Hélicoptères (B1.3) : Aérodynamique, structures et systèmes hélicoptère, turbomachines | Spécifique Avionique (B2) : Aérodynamique, structures et systèmes aéronef propulsion | Systèmes électroniques, techniques, numériques | Procédures d'entretien | Réglementation aéronautique | Mise en situation professionnelle | Documentation technique

COMPETENCES TRANSVERSES

Anglais technique

DURÉE ET ORGANISATION

Durée : 1 an | 560 heures de formation

Alternance : 2 semaines en entreprise | 2 semaines en centre de formation.

Une partie de la formation peut être réalisée en distanciel. Durée et alternance indicatives et ajustables en fonction des besoins de l'entreprise et des pré-requis de l'apprenant.

COÛT

Formation prise en charge par l'entreprise d'accueil et rémunérée pour le candidat (selon type de contrat)

VALIDATION

Certification de spécialisation Aéronautique (option au choix)

ADMISSION

Public

- ▶ Être âgé de plus 15 ans à moins de 30 ans*.
- ▶ Être de nationalité française, ressortissant de l'UE ou étranger en situation régulière de séjour et de travail.

*Pour les plus de 30 ans, possibilité de se former en contrat de professionnalisation ou Pro A (nous consulter).

Pré-requis d'entrée en formation

Le parcours de formation est validé après un positionnement du candidat.

- ▶ Être titulaire d'un Bac Pro Aéronautique

Qualités requises : Autonomie | Goût de la précision | Polyvalence | Capacité à intégrer une équipe | Esprit méthodique et rigoureux

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Certification de spécialisation

Aéronautique B1.1 / B1.3 / B2

Code diplôme : 01025308R - 01025312R - 01025310R

CONTACT

Marjorie Angles
06 21 38 52 31
angles@cfaiprovence.com

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Modalités

Dossier de pré-inscription en ligne, entretien individuel de positionnement, signature d'un contrat d'apprentissage

Délais d'accès

En fonction de la date de signature du contrat d'apprentissage, ASP

Parcours adaptés

Adaptation possible du parcours selon les prérequis

Handicap

Formation ouverte aux personnes en situation de handicap (Étude de l'intégration avec le référent handicap du centre)

MODALITÉS ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Méthodes pédagogiques

Formation en présentiel et/ou distanciel avec alternance d'apports théoriques et de mises en situations pratiques pour ancrer les apprentissages.

Moyens pédagogiques

Salles de formation équipées et plateaux techniques adaptés et aménagés d'équipements spécifiques.

Équipe pédagogique

Formateurs experts titulaires au minimum d'un BAC+2/+4 et/ou d'une expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans le domaine, professionnels du métier, responsable de formation, direction de centre, conseiller en formation, référent handicap, équipe administrative.

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET D'EXAMEN

Les candidats sont présentés aux épreuves CS AÉRONAUTIQUE (option au choix), diplôme délivré par le MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE. Les blocs de compétences ne sont pas sécables pour tous les référentiels de l'Education Nationale.

POURSUITE D'ÉTUDES & DÉBOUCHÉS

- ▶ BTS Aéronautique | Licence européenne hélicoptère (Part66) | Licence européenne avionique (Part66) | Licence européenne avions moteur pistons (Part66).
- ▶ Exemples de métiers : mécanicien avion

Insertion :

A l'issue de la formation (ancien mention complémentaire):

▶ Option Avion (B1.1)

- Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : 10%
- Insertion dans la vie active : 90%
 - Dont : 80% sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

▶ Option hélicoptère (B1.3)

- Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : 14%
- Insertion dans la vie active : 86%
 - Dont : 80% sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

▶ Option Avionique (B2)

- Poursuivent leurs études (supérieure, redoublants, changement de filière) : 17%
- Insertion dans la vie active : 83%
 - Dont : 70% sont en emploi salarié 6 mois après leur sortie de formation

Plus d'information : →

RÉSULTATS AUX EXAMENS 2024

ISTRES | CFAI Provence (Mention complémentaire) :

- Option avion (B1.1) : 100%
- Option hélicoptère (B1.3) : 66,7%
- Option avionique (B2) : 85,7%

UIMM

PÔLE FORMATION
SUD

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR

Inscriptions sur
www.formation-industries-sud.fr

